L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 16 septembre 2021

Agir avant de mourir

Mardi matin, le 14 septembre 2021 vers 9h30, s'est produit un terrible accident dans le bâtiment 141. Un bruit d'explosion a retenti, les travailleurs de la granulation sont rapidement sortis à l'extérieur du quadrilatère et quelques secondes plus tard, l'alarme locale s'est fait entendre. Tout le monde s'est massé au 423, le lieu de rassemblement, et les contremaîtres ont commencé le décompte. La panique sur les visages, la fumée et les flammes qui commencent à s'échapper du bâtiment, une scène cauchemardesque se déroulait sous nos yeux. Il a fallu moins de cinq minutes pour réaliser l'impensable, un homme manque à l'appel. Les pompiers, les ambulanciers et les policiers se succédaient pendant que tous se dirigeaient à pied et sous le choc vers la zone inerte. Les minutes qui ont suivi ont été interminables. Pendant que les pompiers combattaient le feu, notre confrère était toujours introuvable. Au moment où à peu près tout le monde craignait le pire, les sauveteurs ont extirpé l'employé de sa fâcheuse situation. Une trentaine de minutes après le début des évènements, nous apprenions avec soulagement que notre confrère était vivant et conscient. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital de Salaberry-de-Valleyfield et rapidement transféré à l'hôpital général de Montréal où il a été pris en main et stabilisé. Il est présentement hors de danger et pourra commencer la dure guérison de ses blessures considérables.

Aujourd'hui, l'exécutif s'est rencontré pour établir un plan de match sur la marche à suivre concernant l'enquête paritaire qui tentera de faire la lumière sur ce triste évènement, en commençant par les témoignages des deux autres travailleurs du 141. Cette rencontre à peine terminée, nous avons appris que deux cadres sont allés rencontrer un de ces deux travailleurs à notre insu et de façon hypocrite, contrevenant ainsi à l'article 14.19 de notre convention collective. C'est inacceptable ! Le lien de confiance s'est rompu instantanément. Nous ne cessons de leur répéter l'importance du triangle lors d'une enquête en santé et sécurité. Le travailleur, le « boss » et le représentant du SNPCV en santé et sécurité. C'est le jour de la marmotte avec l'incident qui s'est passé à Coaticook. Nous avons dû nous battre pour que la compagnie divulgue publiquement à l'usine le rapport d'enquête de la CNESST. Deux semaines se sont écoulés entre la réception du rapport par la compagnie et la divulgation de cedit rapport. Qu'avaient-ils à cacher ? Qu'ont-ils encore à cacher aujourd'hui ? La compagnie semble tenter de se soustraire à sa responsabilité d'assurer la sécurité de ses travailleurs. Une explosion a envoyé un confrère et ami à l'hôpital et la santé et sécurité de tous est en jeu. Il n'est pas né le « boss » qui va empêcher le SNPCV de mettre en lumière la vérité. Ils ne joueront plus jamais avec notre intégrité physique et mentale. Nous venons travailler tous les jours pour mettre du pain sur la table et gagner notre vie honnêtement, nous n'accepterons pas d'être dirigés par des gens insouciants qui mettent nos vies en danger.

Tenons-nous debout et dénonçons une fois pour toutes ces agissements répréhensibles !

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD
350, Boul. Mgr Langlois; Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0A6
Tél.: (450) 377-7823 • Télécopie : (450) 377-7851 • Site web : www.snpcv.com - Courriel : snpcv@can-gd-ots.com